



LE DIALOGUE CLÉ DE VOUTE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

HISTORIQUE DE LA DÉMARCHE

- Des habitudes collectives préexistantes, la charte de développement durable de la place portuaire
- Un projet piloté par le port associant l'Union Maritime
- L'implication des entreprises : création d'une structure associative
- La participation à un projet territorial pour consolider la démarche

**Le port moteur de l'ambition
et tiers de confiance**



DES SUCCÈS A RELATIVISER SUR L'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE

- Un port peu industrialisé
- Des actions individuelles
- Des succès collectifs ponctuels réels mais en nombre limités
- La difficulté de passer du potentiel à la réalisation
- Le besoin ressenti d'élargir les thématiques



EXEMPLE 1 : LA MOBILITÉ DES SALARIES

- Le plan, une obligation pour les entreprises de plus de 50 salariés
- Des enjeux partagés
- Concourt à la réduction des GES
- Des mutualisations possibles (covoiturage)
- Un seul interlocuteur pour la collectivité en charge des transports

Un groupe de travail dédié animé par l'association MER (Matières Energies Renouvelables)



EXEMPLE 2 : LE PARTAGE D'ÉNERGIE (AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE)

**Sur un même site plusieurs producteurs
d'énergie renouvelable servent plusieurs clients**

- Une première expérience de production d'ENr
- La démarche territoriale La Rochelle Territoire Zéro Carbone et un pilote à proximité.
- Une étude de potentiel financée par le port
- Une étude technico-économique en cours de lancement (accès à des données très fines)



Vers la création d'une société de projet ?